

La transmission, étape cruciale pour le renouvellement des générations

Dans 10 ans, la moitié des agriculteurs auront atteint l'âge de la retraite et en 10 ans, la France a perdu 100 000 fermes. Pour arrêter cette hémorragie, la transmission des exploitations - étape cruciale et complexe - doit être anticipée le plus en amont possible.

La transmission est l'angle mort des politiques agricoles. C'est en tout cas ce qu'estime le syndicat "Jeunes agriculteurs", qui milite pour la création d'un dispositif ambitieux permettant de donner davantage de visibilité aux cédants, d'améliorer les conditions de départ à la retraite, d'accompagner les repreneurs, ou encore de faciliter la libération du foncier.

En 2030, la moitié des agriculteurs auront atteint l'âge légal pour partir à la retraite.

Or, le taux de renouvellement actuel est de deux installations pour trois départs. En 10 ans, entre 2010 et 2020, la France a perdu 100 000 fermes. Il en reste aujourd'hui 389 000 pour 496 000 chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs, selon le dernier recensement agricole datant de 2020.

La décrue est moins rapide que lors de la décennie précédente, mais : combien d'agriculteurs restera-t-il en 2040 ?

Combien restera-t-il d'éleveurs, sachant que les exploitations d'élevage sont celles dont le rythme diminue le plus vite ?

Loi d'orientation et d'avenir

Penser et planifier le renouvellement des générations en agriculture à l'horizon 2040, c'est justement l'objectif du pacte et de la future loi d'orientation et d'avenir agricoles lancés par le gouvernement, et qui doit aboutir d'ici l'été.

La problématique de la transmission est l'un des quatre axes majeurs. Les concertations viennent tout juste de commencer au niveau national, avec des représentants du monde agricole, de l'enseignement, de la formation et du monde associatif.

La Confédération paysanne déplore le manque d'objectifs chiffrés du gouvernement en matière d'installation agricole. Le syndicat affiche l'objectif du million de paysans, un chiffre qui peut sembler stratosphérique mais qui était celui d'il y a seulement 30 ans.

Il est urgent d'installer massivement des jeunes agriculteurs et agricultrices pour maintenir une production diversifiée de qualité et pour préserver les terres agricoles et la biodiversité.

Outre la facilitation de la transmission, c'est aussi l'attractivité du métier ainsi que la redynamisation des territoires ruraux qui sont en jeu.

Anticiper la transmission

Une transmission réussie nécessite parfois des modifications dans la gestion ou dans la structure de l'exploitation. Les projets des repreneurs ne vont pas toujours dans la continuité des fermes existantes, et peuvent nécessiter des changements techniques, économiques ou organisationnels. Ces ruptures peuvent être difficiles à accepter, et doivent être accompagnées le plus en amont possible. La transmission d'une exploitation est un processus long et complexe, qui doit être anticipé au maximum : dix ans avant n'est pas de trop !

Voici l'article publié par "Plein Champ" dans sa news-letter du 10 février 2023.

Chaque semaine de tels articles paraissent dans les journaux et magazines agricoles et chacun espère que le projet de loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles proposera des solutions.

Ce projet devrait aboutir d'ici l'été 2023.

Mais qui parle des propriétaires du foncier, c'est-à-dire de l'outil de travail sans quoi il n'y a pas d'exploitations agricoles ?

Même si beaucoup d'exploitants actuels sont eux-mêmes propriétaires d'une partie de leur exploitation, cela fait bien longtemps qu'ils ont pu s'agrandir par le biais de la location.

La transmission des exploitations ne peut donc se préparer et se réaliser sans l'avis des propriétaires.

Il est donc très important que ces propriétaires dont les fermiers vont prendre leur retraite prochainement, soient présents et actifs dans la recherche de la future transmission.

S'ils ne font rien, ils subiront une situation dont ils sont pourtant un des principaux acteurs.

Olivier de Bony

SDPPR79

Mise à jour : février 2023